



## Formation professionnelle

# ÉDUCATEUR DE HANDBALL Niveau IV · bac

L'Institut Territorial de Formation et de l'Emploi de la Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball vous propose, dès la saison prochaine, une formation pour devenir "agent de développement sportif", "animateur sportif" ou "entraîneur jeune/adulte niveau territorial" : le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) "Éducateur de Handball".

**2 mentions** > Entraîneur territorial (ET)  
> Animateur de pratiques socio-éducatives et sociales (APES)

**2 parcours** > Double mention : ET et APES  
> Simple mention : ET ou APES

## > Parcours double mention

### Apprentissage

en partenariat  
avec le



CFA des Métiers du Sport  
& de l'Animation d'Auvergne



### DURÉE ET ORGANISATION

**15 mois**  
> de sept. 2020 à nov. 2021

**504 heures\***  
> 323 h en centre de formation  
> 175 h distance  
> 6 h de certification



### TARIFS

Pris en charge à 100% hors  
frais annexes.

**Frais annexes** possibles à la  
charge du stagiaire (restauration,  
déplacement et hébergement)

### Hors apprentissage

non éligible à un contrat de professionnalisation



### DURÉE ET ORGANISATION

**15 mois**  
> de sept. 2020 à nov. 2021

**433 heures\***  
> 273 h en centre de formation  
> 154 h distance  
> 6 h de certification



### TARIFS

5 196 € (433 h x 12 €)

**Frais annexes** possibles à la  
charge du stagiaire (restauration,  
déplacement et hébergement)

### + 406 heures de mise en situation professionnelle (apprentissage et hors apprentissage)

- > 50h minimum à contribuer à l'animation sportive de la structure en sécurité et à contribuer au fonctionnement de la structure en sécurité
- > 100 h minimum à animer des pratiques éducatives en sécurité et à animer des pratiques sociales en sécurité
- > 100 h minimum à entraîner des adultes en compétition en sécurité et entraîner des jeunes en compétition en sécurité
- > 156 h à répartir sur les trois domaines d'activité (choix du stagiaire)

## > Parcours simple mention



### DURÉE ET ORGANISATION

**12 mois**  
> de nov. 2020 à oct. 2021

**260 heures\***  
> 168h en centre de formation  
> 89 h distance  
> 3h45 (ET) ou 4h05 (APES) de certification



### TARIFS

3 120 € (260 h x 12 €)

**Frais annexes** possibles à la charge du  
stagiaire (restauration, déplacement et  
hébergement)

### Hors apprentissage

> éligible à un contrat de professionnalisation <

### + 238 heures de mise en situation professionnelle si mention ET

- > 50 h minimum à contribuer à l'animation sportive de la structure en sécurité et à contribuer au fonctionnement de la structure en sécurité
- > 100 h minimum à entraîner des adultes en compétition en sécurité et entraîner des jeunes en compétition en sécurité
- > 88 h à répartir sur les deux domaines d'activité (choix du stagiaire).

### + 238 heures de mise en situation professionnelle si mention APES

- > 50 h minimum à contribuer à l'animation sportive de la structure en sécurité et à contribuer au fonctionnement de la structure en sécurité
- > 100 h minimum à animer des pratiques éducatives en sécurité et à animer des pratiques sociales en sécurité
- > 88 h est à répartir sur les deux domaines d'activité (choix du stagiaire)

# Épreuves de sélection

apprentissage et hors apprentissage

vendredi 28 août 2020\*

\* Une première journée de sélection s'est déroulée le lundi 29 juin 2020.

## 1 Écrit

45 minutes maximum

Il portera sur une problématique handball et permettra d'apprécier la qualité d'expression écrite ainsi que la capacité à organiser des idées. Le candidat devra s'appuyer sur son expérience personnelle d'animation et de pratique.

> Épreuve notée sur 10 points

## 2 QCM

25 minutes maximum

50 questions portant sur les aspects propres à l'activité handball :

- réglementation/sécurité ;
- activités du Handball ;
- organisation fédérale ;
- métier d'éducateur de handball.

> Épreuve notée sur 10 points

## 3 Entretien

20 minutes maximum

Il se déroulera avec le jury d'épreuves, à partir de l'écrit rédigé par le candidat et de son QCM. Il sera orienté sur l'expérience personnelle d'animation et de pratique du candidat et permettra d'apprécier ses motivations, ses aptitudes à suivre l'ensemble de la formation, ainsi que ses capacités d'expression orale.

> Épreuve notée sur 20 points

Ces épreuves sont susceptibles d'être organisés à distance nécessitant un ordinateur et une connexion Internet. L'épreuve totale des tests de sélection est notée sur 40 points. Seuls les candidats ayant obtenu la moyenne de 20/40 pourront être admis en formation, sous réserve du nombre de places disponibles.

**Au moment de son entrée en formation, le(la) candidat(e) devra :**

- être âgé de 16 ans révolus ;
- être licencié à la FFHandball tout au long de sa formation ;
- être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou un diplôme équivalent (en cette période de déconfinement, au moins présenter un justificatif d'inscription pour une formation en PSC1 prévue entre le 29 juin et le début de la formation).

**Inscription jusqu'au au 10 août 2020**

> [www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi](http://www.aura-handball.fr/institut-formation-emploi)

## Comment financer sa formation ?

### **Vous allez signer un contrat d'apprentissage**

Contactez le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) des Métiers du Sport et de l'Animation d'Auvergne pour l'établissement du contrat. Prise en charge à 100% des frais pédagogiques et partielle des frais annexes. L'employeur gardera à sa charge le salaire de l'apprenti et percevra une aide unique variable selon l'âge de l'apprenti. Documents à télécharger > [le nouveau contrat d'apprentissage | AFDAS](#) / [L'apprentissage : mode d'emploi | FFHandball](#) / [Fiche synthèse apprentissage | FFHandball](#)

### **Vous êtes salarié dans le domaine du sport (hors apprentissage)**

Vous pouvez prétendre à un financement par l'[OPCO AFDAS](#). Pour cela, votre employeur pourra solliciter l'AFDAS afin d'établir une demande de financement de la formation.

### **Vous êtes demandeur d'emploi**

Contactez votre conseiller Pôle Emploi et/ou une mission locale (-26 ans) pour échanger sur les financements possibles (Pôle Emploi, Conseil Régional, AGEFIPH, CSP, CIF, CPF...)

### **Vous êtes salarié hors domaine du sport**

- Compte Personnel de Formation (CPF)
- OPACIF : dans le cadre d'une reconversion professionnelle

**Pour plus d'infos, contactez le service formation de la Ligue AURA**

[5100000.formation@ffhandball.net](mailto:5100000.formation@ffhandball.net)